

## Au Québec, un mouvement de promotion de l'éthique « s'active » de plus en plus

En matière d'éthique dans le loisir et le sport, le Québec est actif depuis longtemps. Lorsqu'on pense, notamment, à toutes les activités de promotion de l'esprit sportif, de prévention de l'abus et du harcèlement et de lutte antidopage qui y sont menées, on constate que ce dynamisme est digne d'un milieu de plus en plus conscient des valeurs à préserver dans le loisir et le sport.

En mars 2006, vous avez été nombreux à participer au Forum sur l'éthique en loisir et en sport, dont le principal but était de créer un véritable mouvement de promotion de l'éthique. Dans ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance des actions qui concrétisent l'engagement des acteurs du milieu en la matière et leur adhésion aux valeurs d'équité, de respect, de santé, de sécurité, de persévérance et de solidarité proposées dans l'[Avis sur l'éthique en loisir et en sport](#).

## Les actions retenues en 2006-2007 dans le cadre du Programme de soutien financier pour la promotion de l'éthique dans le loisir et le sport

Les principales retombées du Forum sont certainement l'amorce de plusieurs projets par les organismes du milieu. Parmi la trentaine de projets qui lui ont été soumis, le MELS a retenu les 16 qui répondaient le mieux aux objectifs du Programme. Les activités que le Ministère a décidé de soutenir ont principalement trait à la prévention de l'abus et du harcèlement, à l'équité dans l'accès au sport, à l'adoption d'un code d'éthique et aux manifestations de l'esprit sportif. Pour connaître les organismes qui ont réalisé ces projets ou pour voir comment peut se concrétiser la promotion de l'éthique dans l'encadrement du loisir et du sport, vous pouvez consulter ici la [liste des projets retenus](#).

## D'autres initiatives du milieu à souligner

En plus des projets soutenus par ce programme de promotion de l'éthique, plusieurs initiatives sont menées par le milieu associatif et méritent d'être mentionnées et connues. À cet effet, un [répertoire d'initiatives](#) a été créé. Vous y trouverez nombre d'idées intéressantes, comme des guides d'implantation de politiques, l'adaptation de systèmes de classement, des activités d'animation, des campagnes de promotion et de valorisation des comportements éthiques. Si votre organisme mène déjà des activités en matière d'éthique et que ses initiatives ne figurent pas dans le répertoire, n'hésitez pas à les faire connaître en remplissant l'[appel d'initiatives](#). Vous pouvez aussi consulter la [liste de références](#) afin de connaître les outils, les références et les services disponibles en matière d'éthique dans le loisir et dans le sport.

## D'autres organismes adhèrent à l'Avis

Après l'élan donné au Forum, en mars 2006, par plusieurs grands regroupements d'organismes de loisir et de sport, soit le Conseil québécois du loisir, Sports Québec, la Fédération québécoise du sport étudiant et l'Association québécoise du loisir municipal, les noms de plusieurs autres organismes se sont ajoutés à la liste des signataires de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport. À ce jour, 45 organismes et quatre individus ont confirmé leur adhésion aux valeurs et aux principes proposés dans cet avis.

## Le Ministère en action

En plus de mener les activités énumérées dans le 2<sup>e</sup> bulletin sur l'éthique, le MELS continue à promouvoir l'éthique et à soutenir ses partenaires dans l'action. Voici les dernières nouvelles à ce sujet.

### L'esprit sportif aux Jeux du Québec

Depuis plus de 20 ans, les finales des Jeux du Québec sont le théâtre de la promotion de l'esprit sportif. En 2007, en collaboration avec Sports Québec et avec les chefs de délégation et les comités organisateurs des finales d'hiver (dans la MRC de l'Assomption) et d'été (à Sept-Îles), le Ministère reconduit les « prix de l'esprit sportif » (bannières) pour chaque discipline de même que le concours de textes « L'esprit sportif, ça compte! ». Toutes les personnes (athlètes, membres des délégations et officiels) qui participent aux finales sont d'ailleurs invitées à participer au concours de textes.

### Sport et éthique au Congrès québécois du sport

Sports Québec a inclus au programme du Congrès québécois du sport, tenu en mai dernier, un atelier portant sur le sport et l'éthique. La DPS y a délégué un conférencier qui est allé entretenir les participants de l'éthique sportive en général, de sa signification, de son importance et des conséquences d'un manque d'éthique sur les personnes et sur le sport lui-même. Dans la deuxième partie de la conférence, Hockey Québec a donné des exemples de mesures concrètes qui peuvent être employées pour faire face aux problèmes éthiques ou pour les prévenir.

### *Guide de l'entraîneur* (sur la prévention du dopage sportif)

Une nouvelle version du *Guide* sera disponible à l'automne 2007. En vue de sa diffusion, la DPS communiquera sous peu avec les organismes sportifs pour connaître leurs besoins respectifs.

### Lutte au dopage

Pour une troisième année consécutive, le MELS a soutenu Hockey Québec pour l'application de son plan de lutte au dopage.

### Conférence type sur l'éthique sportive (en cours d'élaboration)

Dans le but de contribuer à améliorer la compétence éthique des intervenants sportifs, la DPS élabore actuellement une conférence type qui s'adressera principalement aux administrateurs et aux entraîneurs. Cette conférence, qui sera disponible pour l'année 2008-2009, les aidera à aborder et à mieux comprendre l'éthique dans le sport et à faire face aux problèmes qui y sont liés.

## Étude de cas sur l'évaluation des mesures de prévention de l'abus et du harcèlement mises en œuvre par trois organismes de loisir et de sport

Afin de mieux connaître l'impact que peuvent avoir les mesures de prévention mises en œuvre par les organismes, une étude de cas est en cours. Il sera intéressant de connaître les résultats de cette étude, qui devraient être disponibles à la fin de l'année 2007-2008.

## Participez au Programme de soutien financier pour la promotion de l'éthique dans le loisir et le sport

En 2007-2008, le MELS continue de soutenir les projets soumis par les organismes qui font la promotion de l'éthique et qui visent à réduire les comportements contraires à celle-ci. Le programme vise également à aider les organismes à concrétiser leur adhésion à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport. Rappelons que cet avis détermine les valeurs et les principes directeurs associés à une pratique et à un encadrement du loisir et du sport sûrs et accueillants pour tous.

Les organismes à but non lucratif, les organismes municipaux et les organismes scolaires sont les clientèles admissibles à un soutien financier. Selon l'envergure des projets, ce soutien peut s'élever à 7 000 \$. **La date limite pour soumettre un projet est le 30 septembre 2007.** Pour plus de détails sur le Programme ou sur les modalités de demande de soutien, veuillez consulter [les documents et formulaires à remplir](#).

### N'oubliez pas!

Adhérez à l'Avis (synthèse de l'Avis et modalités d'adhésion), et concrétisez votre engagement en participant activement au mouvement pour l'éthique en loisir et en sport!